

# ROCAMADOUR

## 2015



*La production caprine sort de plusieurs années de crise qui ont affecté à plus ou moins long terme les trésoreries.*

*Le coût de production est un indicateur pour le pilotage des exploitations. Il permet d'identifier des leviers d'amélioration de l'efficacité de son système d'élevage.*

*Cette méthode est basée sur une approche « comptable » qui mesure le coût de l'activité indépendamment du niveau d'autofinancement, ou de propriété de l'outil de production.*

*Les charges sont regroupées en trois grandes catégories : Charges courantes, amortissements et charges supplétives (rémunération des terres en propriété, des capitaux propres et du travail). Le travail que les exploitants consacrent à l'atelier est basé sur 1,5 SMIC/UMO.*

*Les produits eux, regroupent les ventes, de lait et viande..... et les aides couplées et découplées.*

## Les résultats de l'étude

La fiche présente le résultat des coûts de production calculés selon la méthode développée par l'Institut de l'élevage sur 17 exploitations de la zone AOP ROCAMADOUR (département du Lot et limitrophes, Aveyron, Dordogne).

Pour toutes les exploitations, le coût de production a été réalisé à partir de la comptabilité de la campagne 2015. Cette étude est la première réalisée. Elle sera poursuivie sur plusieurs années pour analyser l'évolution des structures.

### • Typologie des exploitations

Les exploitations étudiées (59 % laitiers et 41 % fromagers) sont toutes productrices de lait de chèvres AOP dans le respect du cahier des charges. Celui-ci impose de ne pas utiliser de fourrages stockés humides dans la ration, donc interdit l'utilisation de l'enrubannage ou de l'ensilage.

Cet élément est important car les valeurs de fourrages secs varient fortement en fonction des conditions climatiques du printemps.

Quatre producteurs de l'échantillon (3 fromagers, 1 laitier) ont choisi un système fourrager avec séchage en grange, pour palier au problème de qualité de foin. Ils ne sont pas identifiés dans un groupe spécifique pour ne pas réduire la signification des résultats laitiers et fromagers.



**Siège Social**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
430 avenue Jean JAURES  
CS60199  
46004 CAHORS CEDEX 9  
Tél. : 05 65 23 22 21  
Fax : 05 65 23 22 19  
Email : accueil@lot.chambagri.fr

	Laitier AOP	Laitiers Occitanie	Fromagers AOP	Fromagers Occitanie (>30 000L)
Nbre UMO (exploitants et salarié consacré à l'atelier)	2	1,9	4,2	2,7
Lait total / exploitation	185 000	203 918	156 000	73 873
Lait / UMO affectée à l'atelier	93 000	114 749	34 000	24 480



## • Le coût de production

**Laitiers : 981 €/1000 L (de 814 à 1 210 €/1 000 L) - Fromagers : 2 094 €/1000 L (de 1818 à 2 878 €/1 000 L)**

Décomposition en 7 postes de charges parmi lesquels :

<b>L'alimentation</b>	<b>Laitiers</b>	<b>307 €</b>	<b>30 %</b>	<b>du C P</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>324 €</b>	<b>15,5 %</b>	<b>du C P</b>

Le poste alimentation comprend :

- Les Concentrés + AMV + fourrages achetés

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	187	274	393
Fromagers	212	259	367

- Les approvisionnements des surfaces fourragères

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	9	33	75
Fromagers	9	65	155

<b>Travail</b>	<b>Laitiers</b>	<b>263 €</b>	<b>26 %</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>792 €</b>	<b>38 %</b>

*Calculé forfaitairement pour les exploitants (1,5 SMIC/UMO) ainsi que les salaires et charges salariales.*

	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	149	263	406
Fromagers	607	792	1 213

<b>Mécanisation</b>	<b>Laitiers</b>	<b>185 €</b>	<b>18 %</b>	<b>du C P</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>351 €</b>	<b>17 %</b>	<b>du C P</b>

*Comprend : Travaux par tiers, carburants lubrifiants, entretien du matériel, achat de petit matériel, les amortissements du matériel.*

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	121	185	250
↳Dont amortissement	29	93	139
Fromagers	243	351	529
↳Dont amortissement	83	175	332

<b>Bâtiment</b>	<b>Laitiers</b>	<b>76 €</b>	<b>7,5 %</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>153 €</b>	<b>7,3 %</b>

Ce poste comprend : eau, électricité, entretien, location et amortissement des bâtiments.

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	38	76	161
↳Dont amortissement	5	35	100
Fromagers	109	153	216
↳Dont amortissement	0	48	105

<b>Frais d'élevage</b>	<b>Laitiers</b>	<b>62 €</b>	<b>6 %</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>99 €</b>	<b>4,7 %</b>

*Comprend : frais vétérinaires, cotisations, frais d'analyses, hygiène MAT, litière...*

Exemple : Frais vétérinaires en €/1000 L

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	4	15	34
Fromagers	4	22	42

## Frais spécifiques à la transformation et commercialisation

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Fromagers	99	143	233



## • Les produits :

**Laitiers : 990€/1 000 L (de 878 à 1 089 €/1000 L) - Fromagers : 2 061 €/1 000 L (de 1 682 à 2 712 €/1 000 L)**

<b>Vente de lait</b>	<b>Laitiers</b>	<b>807 €</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>1 863 €</b>

<b>Produits viande</b>	<b>Laitiers</b>	<b>33 €</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>6 €/1 000 L</b>

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	738	807	917*
Fromagers	1 487	1 863	2 270

\* Prix pour les producteurs transformant le lait en caillé.



en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	-20	33	136
Fromagers	-67	6	80

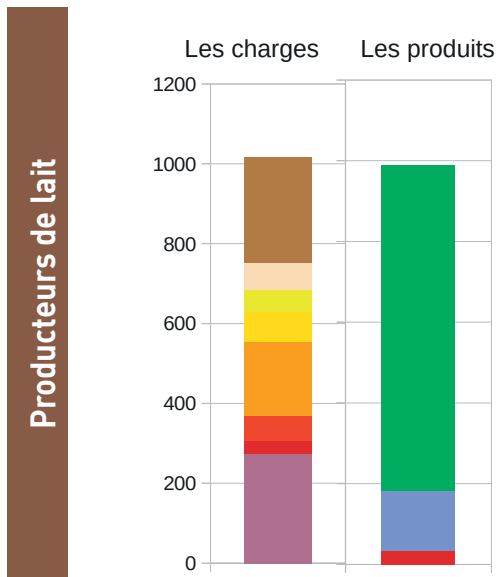
*(y compris achats et ventes de reproducteurs)*

<b>Les aides</b>	<b>Laitiers</b>	<b>150 €</b>
	<b>Fromagers</b>	<b>192 €</b>

en €/1000 L	Mini.	Moy.	Max.
Laitiers	52	150	261
Fromagers	115	192	422

*(y compris achats et ventes de reproducteurs)*

## • La Synthèse

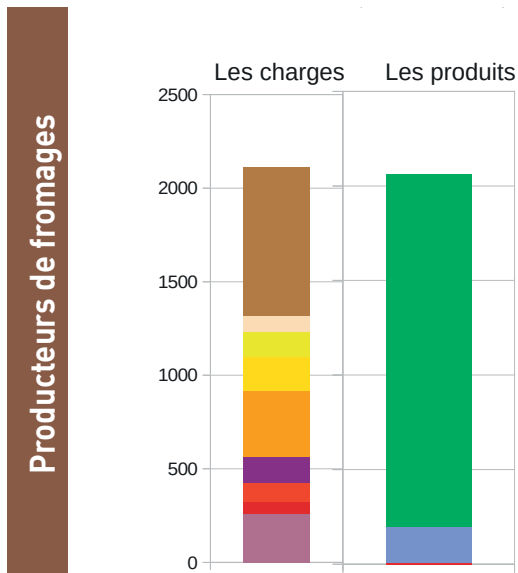


### Postes de charges

		%
Travail	263	25,89
Capital	69	6,79
frais divers gestion	54	5,31
Bâtiments	76	7,48
Mécanisation	185	18,21
Autres ch. Courantes (frais élevages)	62	6,10
Appro des surfaces	33	3,25
Alimentation	274	26,97

### Postes de produits

		%
Lait commercialisé	807	81,52
Aides totales	150	15,15
Viande et autres	33	3,33



### Postes de charges

		%
Travail	792	38,02
Capital	90	4,32
frais divers gestion	131	6,29
Bâtiments	153	7,35
Mécanisation	351	16,85
Frais transfo	143	6,87
Autres ch. Courantes (frais élevages)	99	4,75
Appro des surfaces	65	3,12
Alimentation	259	12,43

### Postes de produits

		%
Lait commercialisé	1863	90,4
Aides totales	192	9,3
Viande et autres	6	0,3

## • Commentaire des résultats

La rémunération permise est d'environ 1,5 SMIC/UMO pour les laitiers comme les fromagers, ce qui est loin des idées reçues sur la production caprine. On peut s'étonner que les fromagers ne tirent pas mieux leur épingle du jeu. Cependant, il faut noter que les moyennes cachent une très forte disparité. D'autre part, les systèmes fromagers nécessitent une main d'oeuvre nombreuse, et la productivité (litre de lait / UMO) est trois fois plus faible que chez les laitiers.

On ne constate pas un écart significatif entre producteurs laitiers et fromagers sur les postes d'alimentation du troupeau. Cependant les charges d'approvisionnement des surfaces fourragères et les charges de mécanisation sont beaucoup plus importantes (presque le double) chez les fromagers. Ce résultat peut s'expliquer par une gestion plus fine du système fourrager (choix des variétés, etc.). Ce qui se confirme par la présence de 3 exploitations avec séchage en grange parmi les élevages fromagers (contre 1 seule en élevage laitier). Chez les producteurs laitiers, le critère productivité/

UMO a un fort impact sur le coût de production.

Pour les fromagers, le critère le plus impactant est la valorisation du litre et la maîtrise des charges.



### RÉMUNÉRATION PERMISE EN SMIC/UMO

	Laitiers	Fromagers
Mini.	0,71	0,79
Moy.	1,47	1,54
Max.	1,96	3,32



## • Comparatif des résultats

en €/1000 L	France*		Occitanie*	AOP Rocamadour
	AOP	Non AOP		
<b>LAITIERS</b>				
Produit total atelier	901	809	974	980
Valorisation du lait	753	695	732	807
Productivité du travail (l/UMO)	109 030	159 600	114 749	110 581
Coût production total	931	795	1 081	981
Productivité animale (L/chèvre)	777	836	692	627
Prix de revient du lait pour 1,5 SMIC	833	681	839	943
Rémunération permise par le produit (Nb SMIC/UMO)	1,3	1,6	0,9	1,47

### Commentaires :

La valorisation de nos ateliers lait est légèrement supérieure par rapport à la Région et au national, bien qu'un peu faussée par des producteurs qui produisent du « caillé ». Cependant, les systèmes AOP France sont comparables au système AOP Rocamadour : la production laitière par animal est un peu plus élevée au niveau national, mais les troupeaux Lotois produisent plus de lait par UMO. La rémuné-

ration permise est de 1,47 SMIC/UMO sur la zone AOP Rocamadour, signe d'un bon dimensionnement de l'atelier.

Par contre, plusieurs éléments montrent que la productivité des animaux peut être améliorée (*cf France AOP*), même si il faut rester prudent en fonction du cahier des charges de chacun.

FROMAGERS	Sud Médi.*		Autres régions*		Occitanie*	AOP Rocamadour
	AOP	Non AOP	AOP	Non AOP		
Produit total atelier	2 685	3 300	1 955	2 100	2 631	2 083
Valorisation du lait	1 990	2 540	1 790	1 825	2 249	1 863
Productivité du travail (l/UMO)	22 250	14 670	38 130	33 760	26 480	34 559
Coût production total	2 860	3 790	1 900	2 220	2 614	2 083
Coût prod hors travail	1 760	1 770	1 345	1 275		1 291
Coût système alimentation	730	780	570	560		717
Productivité animale (L/chèvre)	675	445	770	715	697	625
Prix de revient du lait pour 1 SMIC	2 350	3 110	1 750	2 000	2 232	1 919
Rémunération permise par le produit (Nb SMIC/UMO)	1,3	1,2	1,7	1,6	1,5	1,54

\* *Issus des publications : Inosys Réseaux d'élevage (Idele, Chambre d'Agriculture, France Conseil élevage) - disponible sur le site Institut de l'élevage.*

### Commentaires :

La rémunération permise de 1,54 SMIC/UMO traduit un bon dimensionnement de l'atelier. Les niveaux de productivité du travail et de valorisation se rapprochent plus de ceux de la région Centre (autres régions).

Par contre on observe une plus faible productivité par chèvre et un système alimentaire plus onéreux sur la zone Rocamadour. Ces deux pistes sont les enjeux de la filière dans les années à venir.



**Valérie DUFOURG**

**Conseillère Caprins**

Chambre d'Agriculture  
430 avenue Jean Jaurès  
CS 60199  
46 004 CAHORS cedex

Port. : 07 70 12 38 13  
Mail : v.dufourg@lot.chambagri.fr

